

# UNPNC

**FORCE UNITÉ  
PROGRÈS**



**ÉLECTIONS CSE 2023**



**Cfdt:**

# LONG-COURRIER



## MEP PNC:

Systematique en J ou 24H de RADD par tronçon si déclassé en W, et 48H si déclassé en Y.

## ROTATIONS DÉROGATOIRES :

Suppression.

## ROTATIONS MULTI-TRONÇONS :

Aménagement (2 tronçons à l'aller et retour sec ou inversement) limitées à 1 par trimestre en élaboration planning.

## RÉINTRODUCTION

du protocole de service dans l'ACG.



Axel



Barbara



Frédéric



Jennifer



# LONG-COURRIER



## HÉBERGEMENT PNC A LA BASE :

Proposition systématique par la compagnie dans tous les cas suivants : annulation de vol le jour J, au retour de chaque bi-tronçon, ou pour les PNC de réserve non déclenchés et libérés après 22h.

## HEURES CRÉDITÉES :

Valorisation du calcul des heures créditées au TSV sur les bi-tronçons afin de payer le béton, RADD payable ou accolé au RPC.



Nora



Frédéric



Betty



Karim



Syntia



# LONG-COURRIER



## CRÉATION DE BLOCS RÉSERVES LONGS :

(10J – 14J) sur volontariat du PNC, ou choix d'options réserves courtes 5 périodes de 4/5/6 jours.

## RÉSERVE :

Passé trois heures, aucun vol bi-tronçon ne pourra être attribué à un PNC sans son accord explicite et un RADD conséquent.



Joris



Sophie



Pierre



Fati



Samir



# LONG-COURRIER



## ACCÈS CHAMBRE :

Obtention d'une chambre ou un accès à des salles de repos à la DO pour les PNC, en cas d'irrégularités, problèmes météo, etc.

## WEEK-END :

1 week-end garanti (samedi dimanche à la suite).

Pour les PNC avec option repos 1 (MS 7 jrs).

**RÉSERVE DOMICILE :** Retour du volontariat.



Guillaume



Isabelle



Grégory



Rafica



Bertrand



# MC / CC-COURRIER



**REPOS POST COURRIER : Protection  
RPC de 16H00 minimum.**

**REPOS S2 :  
Protection du RPC en S2 de  
64H00 garantie.**

**DÉCOLLAGE AVANT 8H30 :  
Limitation du TSV à 10H.**

**SUPPRESSION DES ROTATIONS EN  
HORAIRE DÉCALÉS : Matin-soir /  
soir-matin dans le même tour de  
service inférieur à 24H de repos  
en escale.**

**AUGMENTATION du montant des  
indemnités repas sur la France.**



Latifa



Steve



Alexa



Rachid



# MC / CC-COURRIER



**REPOS ESCALE :**  
**14H00 minimum**

et si temps de navette sup. à  
20mn : hébergement zone  
aéroportuaire systématique.

**WEEK-END :** garanti 1 par mois à  
l'identique des PNC LC.

**CONSTRUCTION ROTATIONS :**  
Limitation des changements  
avions et du béton, particulière-  
ment sur les 4 étapes et sur les 4  
ON : si béton sup. à 100mn =  
RADD.

**PETIT DÉJEUNER :** mise en place  
Crédit PDJ à l'hôtel quand celui-ci  
n'est pas consommé



Nicolas



Dounia



Ornella



Elsa



# MC / CC-COURRIER



## MOBILITÉ TEMPORAIRE :

Possibilité sur une saison IATA avec retour affection d'origine garanti.

**BLOCS RÉSERVES COURTS :** Limitation à 48H de temps de réserve maximum pour les PNC volontaires blocs réserves courts.

## BASES PROVINCES :

Améliorations globales du chapitre « J » Bases Provinces pour coller aux conditions des accords MC/CC.

## RADD :

Pour l'équipage, si vol effectué avec des dispenses cabine (le PNC pallie systématiquement aux désagréments et/ou dysfonctionnements subis à bord...).



Marie



Benoit



Julie



Laurent





# Ils nous soutiennent





## GP-Facilités de transports

**HOTLINE d'urgence ouverte en dehors des horaires de l'assistance GPNET pour traitement vol à jour J.**

### **AUGMENTATION DISPONIBILITE R1 :**

Ouvertures de billets R1 low et médium dans des classes tarifaires qui garantissent une meilleure disponibilité.

**RÉSERVATION D'UN QUOTA R1 mis en vente après la sortie des congés PNC.**

**POSSIBILITÉ DE CONVERTIR les billets quotas des partenaires en coupons ayants-droits pour les enfants de plus de 26 ans (4/an).**

### **BILLETS R2 J, PREMIUM et S:**

Coupons d'accès aux sa-lons et avantage Skypriority.

### **ORDRE DE PRIORITÉ AU SURCLASSEMENT**

des billets R : mise à jour/révision de la PAM.

**MAINTIEN des facilités de transport pour les PNC en longue maladie sans limite de temps.**



# CSE LIGNES

## **BONS DE SEPTEMBRE :**

Diffusion pour tous les salariés.

**AUGMENTATION DES SUBVENTIONS VACANCES** avec possibilité de convertir le montant de cette subvention, si celui-ci n'a pas été utilisé intégralement.

**RÉOUVERTURE PAR LE CSE LIGNES D'UNE CAFETERIA** avec subvention par un prestataire franchisé au niveau 2 (Paul, Brioche Dorée, Starbucks...).

**MUTUALISATION** des subventions billetterie (agents/enfants).

**CHÈQUES CADEAUX NOËL** pour les enfants jusqu'à 18 ans révolus.

**POUR LES PNC DIVORCÉS**, répartition du montant des subventions annuelles globales à 50-50.

## **ACCÈS PRIORITAIRE**

et zones de restauration spécifiques dédiées aux PN en uniforme dans le restaurant d'entreprise de la cité PN.

## **ACCÈS AUX SERVICES DU CSE LIGNES**

pour la base sud et les bases provinces : Création d'une e-médiathèque pour permettre un accès élargi aux prestations vendues uniquement sur place à CDG.



## QVT Qualité de Vie au travail

**TAF** : Possibilité de pose sur 12 mois iso 10 mois aujourd'hui.

**PROTOCOLE ALLAITEMENT** : maintien intégral de la rémunération pour les PNC qui souhaitent allaiter au-delà de 6 mois.

**PARENTS SOLOS** : Quota stabilité planning en plus.

**MOBILITÉ** : Priorité à la mobilité en cas de changement de situation familiale afin de pouvoir s'adapter au mode de garde.

**TAF** : Possibilité d'obtenir du hors-quota en TAF pour les parents d'enfants en situation de handicap qui ont un taux de 50 à 80% (code SAP 4) comme c'est le cas pour les congés annuels.

**CIRCULANT PNC RETOUR** : Avoir un réel accompagnement et un suivi pour les PNC en retour maternité ou longue maladie + **POLE AI** : renégociation du périmètre et plus de moyens au pôle AI pour garantir l'accompagnement des PNC qui sont hors effectifs.

**CRÉATION** d'un secteur mixte MC/LC sur volontariat.



## QVT Qualité de Vie au travail

**4 JOURNÉES JOKER 2 + 2** par saison IATA (pose 45mn avant pour toutes les journées).

**ROULEMENT** des attributions des congés de Noël et jour de l'An, un an sur deux, et continuité du volon-tariat.

**ATTRIBUTION DES CA PRIORITAIRES** exclusivement sur les périodes de congés scolaires d'été.

**MISE EN ŒUVRE** d'une politique de valorisation des compétences du PNC.

**CRÉATION** d'un vrai périmètre social de l'activité PNC à l'identique des PNT.

**MAILS IMPORTANTS** (renouvellement CMC, etc.) : Envoi systématique d'un SMS en doublon.

**UNIFORMES :**

**QUOTA** de points uniformes additionnels pour les PNC MC/CC ET pour les PNC nouveaux embauchés.



## QVT Qualité de Vie au travail

**RÉSERVE** : Créditée au temps réel 6H de réserve = 6 heures créditées.

**IR REPAS SPÉCIFIQUE PNC** : Pour blocs réserves ou stages couvrant une plage de repas.

**OUVERTURE CPPE 7/7** en horaires décalés (service opérationnel essentiel).

**VOL INSTRUCTEUR** : Pas de vol rencontre lorsque le PNC est déclenché de réserve.

**PROBLÈME EXPLOITATION** : SMS régulation PN systématique aux PNC lors d'un recalage de vol, comme les PNT.

**PROTECTION** de la plage horaire de l'activité vol, si vol DDA annulé ou modifié en exploitation.

**GESTION PAYE** : Contact téléphonique et/ou hotline pour gestion problèmes urgents.

**BONIFICATION** de points DDA pour récompenser l'assiduité.

**PNC DIVORCÉS** : Sur demande, possibilité d'avoir les MS dissociés pour les couples PNC divorcés.



# CARRIÈRE-RETRAITE

## CARRIÈRE PNC

**SÉLECTIONS CC** : Dans le cadre de la mise en ligne, permettre l'échange d'attribution de secteur entre CC.

**CRÉATION** d'une classe supplémentaire pour les PNC déjà hors classe.

**ACCÈS** à la reconversion ou promotion en alternance : la pro A (chapitre reconversion de l'ACG).

**REPORT D'AVANCEMENT** : Suppression de cette notion imposée suite à sanction et suppression également pour tous PNC absent plus de 6 mois et un jour avant l'année de retour.

## CRPN-RETRAITES

**NON** à la réforme sur l'âge de départ en retraite.

**MODIFICATION A LA HAUSSE** du nombre d'élus PNC à la CRPN pour obtenir une juste représentativité des PNC qui sont actuellement sous-représentés.

# Environnement-Pétrole Transition écologique



La transition écologique s'amorce, aujourd'hui pour les 10 prochaines années, avec une échéance en 2030 : année pivot vers l'objectif zéro carbone en 2050.

La décarbonation ne se fera pas sans une hausse significative du prix des billets d'avion, induite en partie par les coûts exorbitants de mise oeuvre des leviers de réduction de CO<sub>2</sub>, mais aussi par une augmentation des coûts d'extraction du pétrole, conséquence de l'épuisement de cette ressource.

Nous savons tous que c'est un profond changement de paradigme qui s'annonce.

Dans ce contexte, nous veillerons à ce que les décisions prises ne fassent pas peser le poids des politiques environnementales sur le PNC. L'UNPNC sera, également, extrêmement vigilante vis-à-vis des investissements, choix techno-logiques et structurels qui seront présentés.





## Servir l'intérêt général

L'UNPNC-CFDT vise à défendre les droits et les intérêts des PNC en leur permettant de s'unir pour faire entendre leur voix et faire valoir efficacement leurs revendications auprès des employeurs et des pouvoirs publics.



Nous avons pour mission de maintenir un équilibre entre les intérêts des PNC et des compagnies, de prévenir les abus de pouvoir et s'assurer que l'entreprise respecte ses obligations sociales et éthiques.

En contribuant à l'amélioration des conditions de vie des PNC et de leurs familles, en garantissant des conditions de travail sûres et équitables et en contribuant à une économie stable et équilibrée, l'UNPNC-CFDT s'engage à assurer un rôle crucial dans la défense de l'intérêt général.

*Steve Drala*

Secrétaire général  
de l'UNPNC-CFDT



# LE RELAIS



*Les hommes de l'air*



Votez et  
faites voter  
UNPNC



International  
Transport Workers'  
Federation

**DU 13 FÉVRIER AU 06 MARS 2023  
VOTEZ, VOTEZ UNPNC !**



EUROPEAN  
TRANSPORT  
WORKERS'  
FEDERATION



01 49 89 70 92



L'équipage



unpnc\_officiel